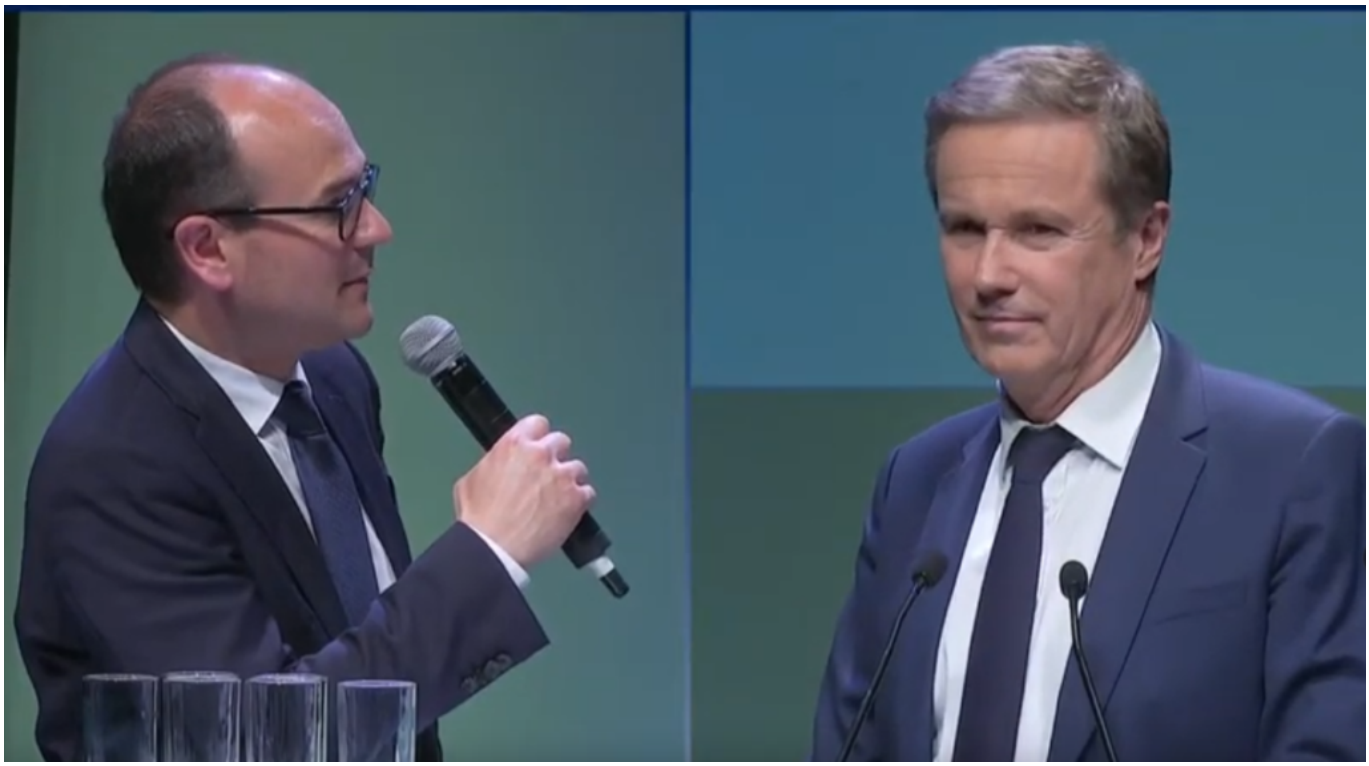
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

(Vidéo) Les candidats à l'élection présidentielle ont présenté leur vision des territoires de demain



Invité par Intercommunalités de France et France Urbaine, les candidats ou leur porte-parole à l'élection présidentielle ont présenté leur vision de la décentralisation lors d'une audition qui s'est déroulée devant près de 200 élus locaux.

Les élus des grandes villes, communautés de communes, d'agglomération et métropoles, réunis par France urbaine et Intercommunalités de France, ont auditionné les candidats à l'élection présidentielle ou leurs porte-paroles, le 22 mars 2022 à l'Institut du monde arabe. Près de 200 élus locaux, venus de toute la France, ont participé à cet événement baptisé 'Nos territoires demain'.

Plus de marge de manœuvre aux élus locaux

Dans ce cadre, les candidats ou leurs porte-paroles ont été invités, avec un temps de parole identique, à s'exprimer sur leur vision de la décentralisation, de l'organisation territoriale, des finances locales et du rôle des collectivités dans l'élaboration et la conduite des politiques publiques à venir dans le pays.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Ces interventions ont toutes été marquées par l'impérieuse nécessité de donner davantage de marges de manœuvre aux élus locaux pour s'organiser collectivement et assurer le développement de leurs territoires.

Au service des territoires

« Il n'y a pas de programme de candidat à l'élection présidentielle, qu'il soit de gauche ou de droite, qui ne pourra concrètement être mis en œuvre sans le concours express des collectivités territoriales. Les villes et les intercommunalités, ce sont des transports en commun, des routes, des crèches, des écoles, des cantines, des maisons de santé, des parcs d'entreprises, des stations d'épuration, des panneaux solaires, des réseaux de chaleur…, ont notamment expliqué Jean-Luc Moudenc, 1er Vice-président de France urbaine et Sébastien Martin, Président d'Intercommunalités de France. Nos politiques sont concrètes, au service de nos habitants, de nos associations, de nos entreprises. »

À l'issue de leur audition respective, candidats et leurs rrépsentants se sont vus remettre l'adresse de France urbaine à l'attention des candidats à l'élection présidentielle et le Manifeste enrichi des Intercommunalités de France.

Cap Luberon : Alexandre Bompard en 'guest' des rencontres 'entrepreneur et territoire'

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



60 personnalités se sont réunies il y a quelques jours à Cap Luberon pour la deuxième édition de 'Rencontre entrepreneur et territoire'. Un rendez-vous dans le but d'échanger sur l'attractivité des talents en Pays d'Apt Luberon, la valorisation des savoir-faire et des ressources locales, la coopération et l'ancrage territorial.

Alexandre Bompard, Président-directeur général du groupe Carrefour a honoré l'assemblée de sa présence, au côté de Véronique Arnaud-Deloy, maire d'Apt, Gilles Ripert, Président de la Communauté de communes Pays Apt Luberon, Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse, Jean Aillaud, conseiller Régional, Christine Hacques, Sous-préfète d'Apt et Jean-Baptiste Blanc, Sénateur.

Réfléchir ensemble, comprendre et partager les enjeux des transitions économiques, appréhender au mieux l'environnement des entreprises, leurs challenges, leurs réussites, telles étaient les thématiques au centre des temps d'échanges. Parmi les nombreux autres invités : Fabien Rolland, responsable du site de production d'Eurosilicone, Florence De Meyer, Directrice de communication de Vaucluse Provence

Ecrit par le 15 novembre 2026

Attractivité, Stephane Roucheton, gérant de Art et Rénovation, Pierre-Baptiste Hervé, directeur de production de l'Atelier de la boiserie et Andrea Pozzo et Matteo Gachon, gérant de EEC Technologies.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Crédit : Cap Luberon

Cap Luberon

Cap Luberon est un pôle intercommunal de service aux entreprises, lieu de création, d'accompagnement et de partage. Proposant une large palette de services d'hébergement à destination des entreprises, porteurs de projets, associations ou encore des télétravailleurs, salariés ou professions libérales. Cap Luberon est équipé de bureaux meublés, de salles de réunion, d'ateliers et d'un espace de coworking. Plus d'informations, cliquez ici. 472 Traverse de Roumanille, 84400 Apt.

277M€ : découvrez les grands chantiers d'Avignon



Adopté au Conseil municipal, le Plan pluriannuel d'investissements (PPI) sera déployé par

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

la ville d'Avignon sur la période 2021-2026. Une ambition qui représente 484 euros d'investissement par an et par habitant. 10M€ de plus que sur la période 2015-2020 sont mis sur la table.

Le Plan pluriannuel d'investissements dresse la liste de l'ensemble des projets programmés par la majorité municipale pour la ville, et des financements qui leurs sont attribués chaque année, sur 5 ans. Le PPI est élaboré dans un souci de bonne gestion, de transparence et de sincérité. Il permet à tous les Avignonnais de suivre et de comprendre les arbitrages entre projets, financements ou dates de lancement, de mesurer la faisabilité des actions souhaitées au regard des capacités financières et budgétaires réelles.

Construction d'une nouvelle école, requalification du parvis de la gare, rénovation de la bibliothèque Jean-Louis Barrault, aménagement de la promenade de l'Oulle, création du musée des Bains Pommer, prolongement du chemin des Canaux, la liste est longue des travaux herculéens qui attendent la cité papale. Tour d'horizon des projets.

Construction d'une nouvelle école dans le quartier Joly Jean, économe en énergie et équipée d'une classe destinée aux enfants atteints d'autisme. Coût : 12M€, rentrée 2024.



Photo : Ville d'Avignon

Requalification du parvis de la gare en un belvédère boisé sur la ville, avec un garage à vélos de 400 places. Coût : 16M€, 1er semestre 2024.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Photo : Ville d'Avignon

Rénovation de la bibliothèque Jean-Louis Barrault. Ambition : transformer en une bibliothèque 2.0. Coût: 8,6M€, 2e semestre 2023.



Photo : Ville d'Avignon

Aménagement de la promenade de l'Oulle. Coût: 2,5M€, 2e semestre 2025

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Photo : Ville d’Avignon

Prolongement du Chemin des canaux vers Agroparc qui constituera un parcours de découverte passant par la ‘Ceinture verte’. Véloroute pour relier le centre-ville à Agroparc. Coût: 2,9M€, 1er semestre 2024.



Photo : Ville d’Avignon

Création du musée des Bains Pommer. Plongée dans l’Avignon de la belle époque. Coût: 6M€, été 2024.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Photo : Ville d'Avignon

Rebâtir les piscines Jean-Clément (Montfavet) et Chevalier de Folard (Quartier sud). « Deux petites sœurs du stade nautique. » Coût : 12M€, 2022-2023.



Photo : Ville d'Avignon

Requalification de la rue Thiers avec notamment une plantation d'arbre dans sa partie basse pour « réenchanter un des boulevards haussmanniens ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Coût: 2,7M€, 1er semestre 2023.



Photo : Ville d’Avignon

Construction d’un nouvel équipement livre et musique dans le quartier du Pont-des-deux-eaux. Le « puzzle », nouveau lieu hybride culturel. Coût: 1,8M€, 1er semestre 2024.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Photo : Ville d’Avignon

Reconfiguration du boulevard Charles de Gaulle (la Rocade). Création d’un parvis, une voie douce et un boulevard végétalisé. Coût: 3M€, 2024.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Photo : Ville d’Avignon

Rénovation des halles. Coût: 3,9M€, 2e semestre 2025.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Photo : Ville d’Avignon

Les faubourgs, l’esprit village. Coût: 2M€, 2023-2024.



Photo : Ville d’Avignon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Vaison Ventoux : le ‘Schéma de cohérence territoriale’ approuvé



Le Scot Vaison Ventoux (Schéma de cohérence territoriale) a été approuvé à l’unanimité par les élus, devenant ainsi le 1er Scot de France compatible avec le Sraddet (Schéma régional d’aménagement, de développement durable et d’égalité des territoires).

« L’AURAV (ndlr : Agence urbanisme Rhône Avignon Vaucluse) est fière d’avoir accompagné la Communauté de communes Vaison Ventoux depuis 2016 dans ce nouveau projet de territoire et remercie l’ensemble des partenaires et collaborateurs qui ont participé à ce projet. » Début 2006, la communauté de communes, composée alors de 14 communes, a engagé un vaste chantier. Aujourd’hui, cette démarche collective qui a nécessité une intense mobilisation des élus, des représentants de la société civile et des personnes publiques, touche à sa fin.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Vous avez dit Scot ?

Le Schéma de cohérence territoriale est un document public d'urbanisme favorisant le développement équilibré et durable du territoire. Outil de planification stratégique, il doit permettre d'élaborer un projet sur des thèmes essentiels pour la vie de tous les jours : croissance des communes et offre de logements, aménagement économique et accueil des entreprises, développement des transports en commun et des circulations douces, protection des paysages et des ressources naturelles… L'ambition est de concilier une dynamique territoriale nécessaire à la création d'activités et d'emplois et la préservation de la qualité de vie de la Communauté Vaison Ventoux.

Miser sur l'excellence environnementale

La communauté de communes est « un territoire d'exception par ses paysages et ses milieux naturels, son vignoble, son patrimoine », c'est également un territoire qui accueille des populations résidentielles et touristiques attirées par le cadre. Vaison Ventoux entend bien tirer parti de cette richesse et définit un fort niveau d'exigence environnemental. « Cette ambition ne constitue pas un frein au développement économique et urbain. Il s'agit au contraire de considérer que l'avenir de la commune passe par sa capacité à préserver les fondamentaux de son paysage, l'intégrité de ses milieux et de ses ressources naturelles, tout en permettant au territoire et aux communes de se développer, d'évoluer, de progresser. »

Complémentarité des territoires

Il s'agit pour le territoire de concilier une identité agricole et rurale mais également un potentiel d'attractivité économique lié à la proximité de la vallée du Rhône. Vaison Ventoux joue également la solidarité et la complémentarité au sein du réseau de Bourgs centre qui l'entourent avec Nyons-Valréas au Nord et Bollène-Tricastin à l'ouest, en renforçant le rayonnement de sa ville centre et son influence dans le Nord Vaucluse. Le territoire s'inscrit enfin dans un positionnement différencié par rapport aux agglomérations d'Orange et de Carpentras en cultivant son identité rurale et les caractéristiques des villages, tout en étoffant l'armature urbaine de la ville de Vaison.

1er Scot Sraddet de France

Le projet, qui se décline autour de six objectifs, inclue notamment l'urbanisation de façon durable. Cette dimension est ainsi en totale adéquation avec le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires de la Région Sud (Sraddet). Ce document d'orientation, chargé d'organiser la stratégie régionale à moyen et long terme (2030 et 2050), s'inscrit dans un contexte onusien plus large. Adopté en 2015 par l'Assemblée générale des Nations unies, le 'Programme de développement durable à l'horizon 2030' se décline en 17 objectifs afin de lutter contre la pauvreté, la faim et la dégradation de la planète, et en faveur de la prospérité et la paix

Ainsi, nombre d'objectifs assignés par la loi au Sraddet portent notamment sur des thématiques telles que l'agriculture durable, la gestion durable des ressources, l'énergie, la résilience, les modes de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

consommation et de production durables, la lutte contre les changements climatiques, la protection de l'environnement et de la biodiversité…

Le Département rend hommage à son ancien président Jacques Berard



Maurice Chabert, président du Conseil départemental de Vaucluse et Claude Haut, ancien Président du Conseil général, ont dévoilé une plaque en hommage à Jacques Berard, homme politique engagé au service de son territoire. Celle-ci se situe dans la cour d'honneur de l'hôtel

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

du Département.

Jacques Berard, né à Bédarrides s'éteignait un dimanche 1er juin 2014, à l'âge de 84 ans. Gaulliste fervent, cet avocat a été élu en 1958, sous la bannière de l'UNR (Union pour la Nouvelle République), plus jeune député de France à l'âge de 29 ans.

Député (1958-1967 et 1968-1978), conseiller général (1967- 2004) du canton d'Orange, maire d'Orange (1971-1977), sénateur du Vaucluse (1986-1995), président du Conseil général (1998-2001), membre du Conseil économique et social (1996-1998) : ses mandats ont marqué l'histoire du Vaucluse.

Conseiller général pendant 37 ans, Jacques Berard a été le Président de l'Assemblée départementale entre 1998 et 2001. Il quitte le Conseil général en 2004. Entre autres, il inaugure le nouveau collège André-Malraux à Mazan en 2020 ou l'aménagement du carrefour d'Avignon nord, une réalisation très attendue sur ce qui était déjà l'axe le plus fréquenté du département. C'est également lui qui, en remettant à la Ville d'Avignon les clefs de l'hôtel de Caumont, propriété du Département, offre un lieu d'exception à la Collection Lambert.

C'est également sous la présidence de Jacques Berard que la Ville d'Avignon a concouru pour devenir Capitale Européenne de la Culture en 2000. Une candidature que l'ancien président a soutenue avec l'engagement qui pouvait le caractériser. Etant très attaché aux questions de culture et de patrimoine, cette démarche était évidente pour celui qui fut secrétaire de la commission des affaires culturelles du Sénat.

Lors de son allocution, Maurice Chabert a souligné l'engagement et la popularité auprès des habitants de Jacques Berard : « *l'hommage des Vauclusiens, c'est dans les urnes qu'il l'a reçu. Sa longue carrière et ses nombreuses victoires démontrent à quel point nos concitoyens étaient attachés à lui. Dans ce lieu, c'est l'hommage de ses pairs qu'il va recevoir aujourd'hui.* »

Pays des Sorgues Monts de Vaucluse : une nouvelle station d'épuration à Châteauneuf-de-Gadagne

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



La Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse vient d'inaugurer la nouvelle station d'épuration de la commune. Ce projet a nécessité 12 mois de travaux et entend répondre aux nouvelles normes réglementaires de traitement des eaux usées.

La nouvelle station d'épuration de Châteauneuf-de-Gadagne augmente la capacité de traitement des eaux usées à 5 600 Équivalent-Habitant (ndlr : unité de mesure
permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration), contre 3 800 précédemment. Coût global du projet : 2,32M€, financé à hauteur de 1,92M€ par la Communauté de communes et 400 000€ par le Département de Vaucluse. L'âge avancé de l'installation existant jusqu'alors, l'état vieillissant des équipements électro mécanique et la capacité hydraulique de traitement, ont été autant de facteurs à l'origine de ce projet de création.

Performance et environnement

Cette nouvelle station d'épuration traite les effluents du périmètre de Châteauneuf- de-Gadagne en intégrant l'accroissement démographique estimé pour les 30 prochaines années. Les équipements de nouvelle génération permettent de mieux gérer le processus de traitement afin de répondre aux exigences concernant la qualité des rejets au milieu naturel. La filière de traitement proposée pour ce type d'ouvrage est une filière classique dite de 'boues activées'. Cette dernière utilise
l'épuration biologique dans le traitement des eaux usées. La station d'épuration comprend un bassin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

d'aération de 1 150m³ et un bassin clarificateur de 450m³, plus
des ouvrages annexes et des locaux techniques d'exploitation.

Un bassin de pollution indispensable

Une étude d'impact a mis en évidence la nécessité de construire un bassin de pollution avant la station d'épuration. Ce type d'ouvrage ne pouvant être construit
sans augmenter la capacité hydraulique de la station d'épuration existante, il était nécessaire de grouper les deux opérations. Le bassin de pollution a pour but de retenir la fraction la plus polluée des eaux par temps de pluie avant de la restituer à la station d'épuration. En effet, lors d'un épisode pluvieux, la station d'épuration n'est pas en mesure de traiter le débit de pointe engendré par les eaux claires parasites (ndlr : eaux qui transitent dans un réseau d'assainissement non conçu pour la recevoir). Pour préserver le milieu naturel, le premier flot d'eaux usées, dont la charge polluante est très élevée, est dirigé vers le bassin de pollution. Il permet le stockage de 200 m³ d'effluent supplémentaires avant déversement par temps de fortes intempéries.

Autre particularité, la nouvelle station d'épuration dispose d'une zone de dissipation végétalisée : une fois les eaux traitées au niveau du bassin de décantation ou clarificateur, elles passent par cette zone avant d'être rejetées dans le Canal du Moulin. La station d'épuration est opérationnelle depuis le 12 janvier dernier.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



L’inauguration s’est déroulée en présence notamment de Pierre Gonzalvez, président de la CCPSMV (Communauté de
Communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse), Philippe Roux, vice-président délégué à l’assainissement des
eaux usées, et Etienne Klein, maire de Châteauneuf-de-Gadagne. © CCPSMV